

**Janvier
2025**

*St Sauveur
de Cruzières*

Belle et heureuse année 2025



Bulletin d'infos – St Sauveur de Cruzières

Janvier 2025

Les gagnants du concours photos 2024

Sur le thème de l'eau

- 1^{er} FAIVRE Catherine (Comino/Malte)
2^{ème} OZIL Emilien (Vallon Pont d'Arc)
3^{ème} REGHEM Pascale (Japon)

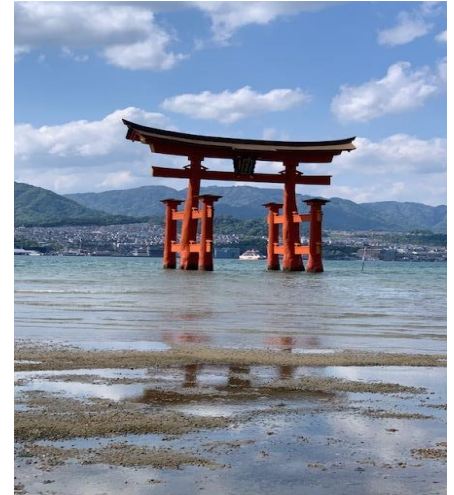
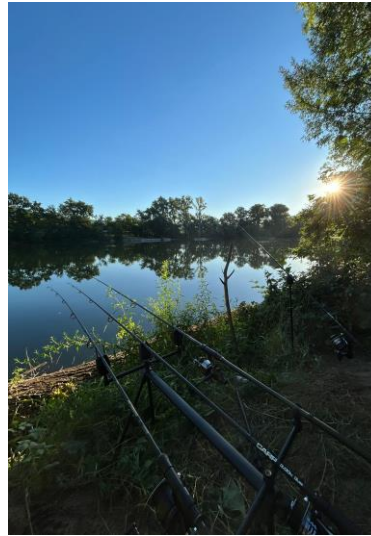
Le bulletin est édité par la municipalité de St Sauveur de Cruzières. ☎ 04 75 39 30 55

mairie.saintsauveurdecruzières@wanadoo.fr

Site Internet : www.saintsauveurdecruzières.fr

Facebook : [Commune de Saint Sauveur de Cruzières](https://www.facebook.com/Commune.de.Saint.Sauveur.de.Cruzières)

Chargés de communication : FAIVRE Catherine, CARRERES Thierry



| | |
|---|------------|
| <i>Bloc-notes</i> | 2 |
| <i>Le Mot du Maire</i> | 3 |
| <i>Compte administratif 2023 et Budget Commune 2024</i> | 4 |
| <i>Compte administratif 2023 et Budget Assainissement 2024</i> | 5 |
| <i>Dépenses et recettes d'investissement, évolution de la dette et des loyers, contributions directes</i> | 6 |
| <i>Etat-Civil – Vivre chez soi</i> | 7 |
| <i>Vie du Village – Associations</i> | 8- 9-10-11 |
| <i>Compostage</i> | 12 |
| <i>Compte-rendus du Conseil Municipal</i> | 13-14 |
| <i>Quelques réalisations 2024 en photos</i> | 15-16 |

Agenda 1^{er} trimestre 2025

- 31/01/2025 Théâtre Commission Culture-Bibliothèque, salle polyculturelle 20 h
08/02/2025 Concours de belote La boule de la Claysse, salle polyculturelle 20 h 30

Rappel des correspondants des journaux pour les particuliers et les associations :

Le Dauphiné Libéré, CAVALIER Patrice, adresse mail : lesmarchesdelolo@gmail.com tél 07.62.69.49.65

Le Midi Libre, RATIER Patrice, adresse mail : neo_kerberos@hotmail.com

Le mot du Maire

Une année qui s'est terminée avec beaucoup trop de surprises au niveau national. Vous en avez déjà été les premiers impactés avec un appel aux urnes au mois de juin et les perspectives pour 2025, ne sont pas forcément réjouissantes.

J'ai pu cette année assister au 106e congrès des maires à Paris, porte de Versailles, chose que je n'avais pas faite depuis notre sortie du COVID. Le slogan de l'association des maires de France était tout simplement « **les communes ...Heureusement !** ». Ces quelques mots si simples sont tellement vrais :

- Heureusement que notre budget communal est voté à l'équilibre,
- Heureusement que chaque année nous essayons et parvenons à baisser nos dépenses de fonctionnement avec des gestes simples,
- Heureusement que les petits élus que nous sommes dans notre commune, ne cumulent pas d'autres fonctions et restent fidèles à leurs engagements,
- Heureusement qu'en 2013, nous avons choisi de partir en communauté de communes avec le Gard afin de rester dans notre bassin de vie, pour la petite enfance, pour les déchets, pour la culture et surtout pour la proximité de tous les services,
- Heureusement qu'en 2018, nous avons choisi d'amener la fibre au village par nos propres moyens ... Cela fait donc sept ans que nous avons monté en débit et rendu un service nécessaire à 80 % de la population,
- Heureusement qu'en 2022/2023, nous avons construit une nouvelle Ecole, réunissant l'École Publique et l'École Privée, permettant de réunir sur un seul site les deux classes, la cantine et la garderie. Ce rassemblement nous a permis en 2024 de passer d'un coût de scolarité par enfant de 1800 € à 1300 € soit une économie de 500 € par élève.
- Heureusement que nous avons su depuis plusieurs années, réhabiliter les anciens locaux, comme par exemple l'ancienne salle polyvalente en local de stockage pour la CDC, l'ancienne cantine en salle des associations, l'ancienne école publique avec l'accueil d'une psychologue et d'un local de stockage, et au tout début en 2012 l'ancien local technique en bibliothèque « Lou Castellans ».

Cette liste n'étant pas exhaustive, j'en oublierai presque nos réhabilitations de deux logements, la conservation de la boulangerie, la création du salon de coiffure, la création du local de chasse...

Pour 2025, nous avons l'espoir et l'attente que la fibre arrive à chacune de vos maisons. Pour être plus précis, c'est l'ambition du syndicat Ardèche Drôme numérique qui nous l'a promis pour le dernier trimestre de cette année.

Bien sûr, chacun d'entre vous sera libre de son choix, afin de souscrire à la future offre fibre auprès des opérateurs que vous souhaitez.

Les travaux sont en cours et devraient se terminer après la saison estivale, dans cette optique, restez attentif, mais ne souscrivez pas à des offres frauduleuses tant que la fibre n'est pas à proximité immédiate de votre habitation.

En ce qui concerne la Mairie, notre budget pour 2025 sera facile à réaliser tout au moins si l'état ne nous enlève pas le retour de TVA attendu sur l'investissement de l'école qui s'avoisine autour de 150 000 €, et qui permettra de finir de rembourser le prêt Relais et d'accentuer nos travaux de voirie goudronnée.

Cette année 2025 sera pour moi et pour l'ensemble du conseil municipal, l'année des finitions car notre mandat s'arrête en 2026.

Comme j'ai coutume de le dire, les services communaux avec le travail de nos six employés, ont été à votre service sans faillir à leurs tâches. J'aime bien rappeler qu'ils ne sont pas à votre disposition par l'intermédiaire de leur portable.

Il faut toujours garder le meilleur pour la fin et ne pas oublier de remercier les bénévoles qui s'activent à la bibliothèque, ou dans les différentes commissions communales, culture, patrimoine, école, associative, liste électorale, actions sociales... et dans toutes les associations avec cette année 2024 un remerciement particulier aux vieilleries de Saint So pour la création du marché estival sur la place de la boulangerie.

Notre village ne peut pas vivre sans une cohorte de salvicruziennes et salvicruziens investis pour le bien vivre ensemble dans notre monde rural. Ainsi je tiens à remercier toutes ces personnes pour leurs actions.



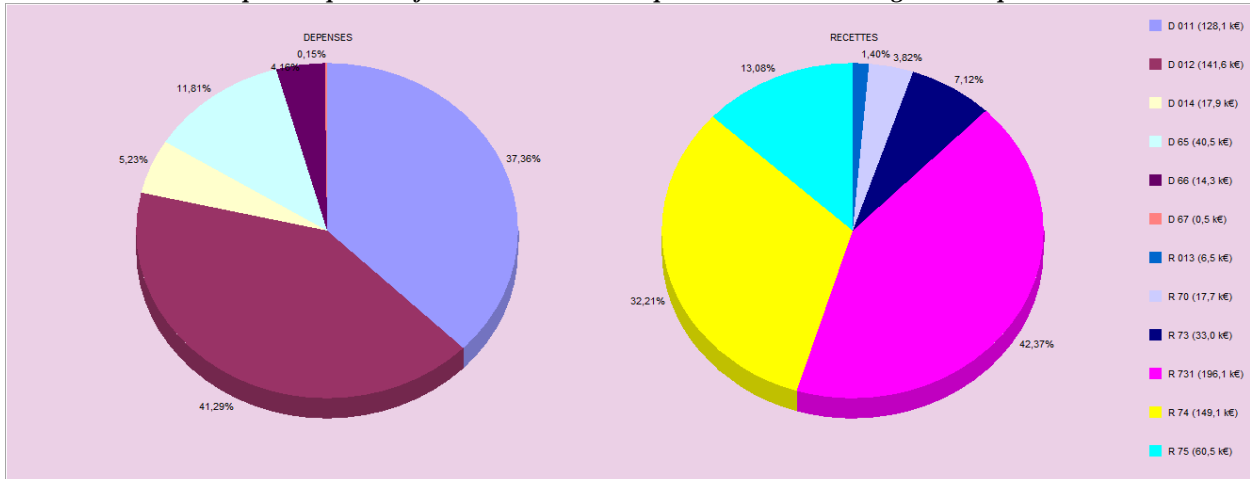
Je vous souhaite une bonne et heureuse année, gardéchoise.

Communalelement votre.

Christophe

Compte administratif 2023 de la commune

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - Budget Principal St Sauveur de Cruzières

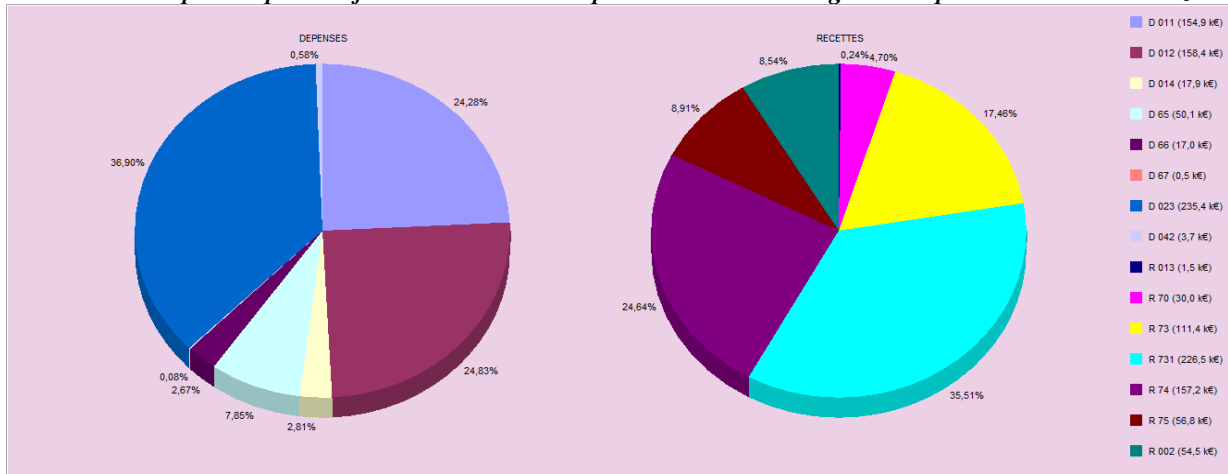


| Dépenses de fonctionnement | | |
|----------------------------|---|-------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 011 | Charges à caractère général | 128 115,09 |
| 012 | Charges de personnel et frais assimilés | 141 608,50 |
| 014 | Atténuations de produits | 17 931,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 40 506,85 |
| 66 | Charges financières | 14 280,77 |
| 67 | Charges spécifiques | 519,52 |
| | TOTAL DEPENSES | 342 961,73 |

| Recettes de fonctionnement | | |
|----------------------------|---|-------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 013 | Atténuations de charges | 6 467,97 |
| 70 | Produits des services, domaine et ventes diverses | 17 689,11 |
| 73 | Impôts et taxes | 32 966,00 |
| 731 | Impositions directes | 196 120,00 |
| 74 | Dotations et participations | 149 091,15 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 60 539,61 |
| | TOTAL RECETTES | 462 873,84 |

Budget 2024 de la commune

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - Budget Principal St Sauveur de Cruzières

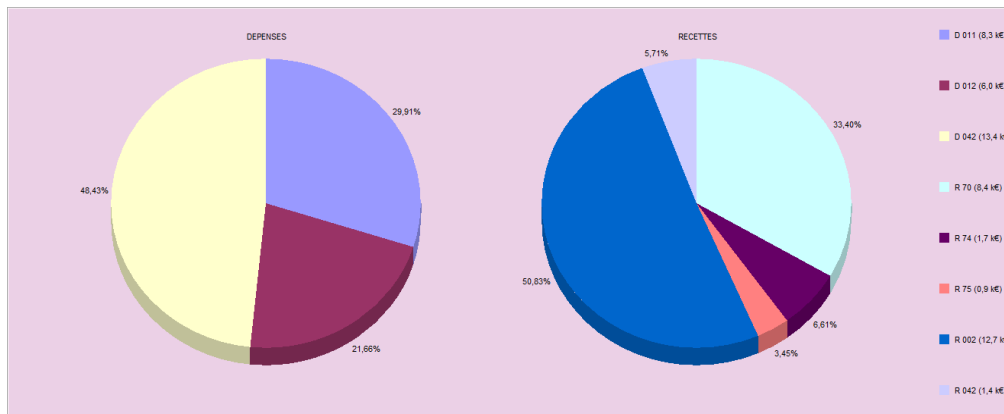


| Dépenses de fonctionnement | | |
|----------------------------|--|-------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 011 | Charges à caractère général | 154 859,84 |
| 012 | Charges de personnel et frais assimilés | 158 400,00 |
| 014 | Atténuations de produits | 17 931,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 50 090,00 |
| 66 | Charges financières | 17 000,00 |
| 67 | Charges spécifiques | 519,52 |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 235 367,00 |
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 3 697,00 |
| | TOTAL DEPENSES | 637 864,36 |

| Recettes de fonctionnement | | |
|----------------------------|--|-------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 013 | Atténuations de charges | 1 499,63 |
| 70 | Produits des services, domaine et ventes | 30 000,00 |
| 73 | Impôts et taxes | 111 352,00 |
| 731 | Impositions directes | 226 500,00 |
| 74 | Dotations et participations | 157 193,00 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 56 829,36 |
| 002 | Excédent de fonctionnement reporté | 54 490,37 |
| | TOTAL RECETTES | 637 864,36 |

Compte administratif 2023 de l'assainissement

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - ASSAINISSEMENT

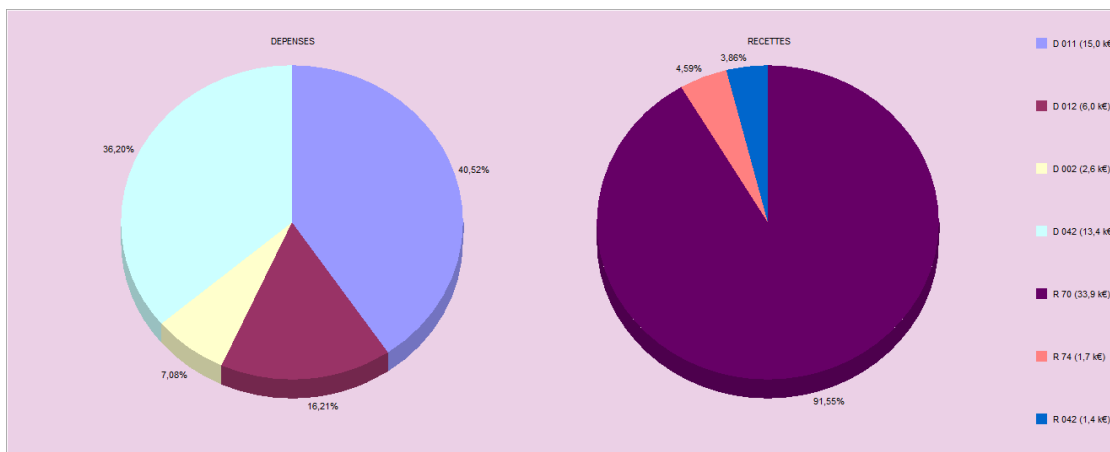


| Dépenses de fonctionnement | | |
|----------------------------|--|------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 011 | Charges à caractère général | 8 275,93 |
| 012 | Charges de personnel et frais assimilés | 5 994,00 |
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 13 400,00 |
| | TOTAL DEPENSES | 27 669,93 |

| Recettes de fonctionnement | | |
|----------------------------|---|------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 70 | Vente de produits finis, prestations de services, | 8 366,05 |
| 74 | Subventions d'exploitation | 1 655,68 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 865,26 |
| 002 | Excédent de fonctionnement reporté | 12 732,12 |
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 1 430,00 |
| | TOTAL RECETTES | 25 049,11 |

Budget 2024 de l'assainissement

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - ASSAINISSEMENT



| Dépenses de fonctionnement | | |
|----------------------------|--|------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 011 | Charges à caractère général | 15 000,00 |
| 012 | Charges de personnel et frais assimilés | 6 000,00 |
| 002 | Déficit de fonctionnement reporté | 2 620,82 |
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 13 401,00 |
| | TOTAL DEPENSES | 37 021,82 |

| Recettes de fonctionnement | | |
|----------------------------|---|------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 70 | Vente de produits finis, prestations de services, | 33 891,82 |
| 74 | Subventions d'exploitation | 1 700,00 |
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 1 430,00 |
| | TOTAL RECETTES | 37 021,82 |

Dépenses et recettes d'investissement Commune 2023

| Réalisations | Dépenses | Recettes (Subventions) |
|-------------------------------|-------------------|------------------------|
| Aménagement du village | 28 404,78 | 13 922,00 |
| Reconstruction après orage | 9 021,59 | |
| Achat de matériel | 15 963,51 | |
| Travaux cimetière | 3 423,00 | |
| Mairie (volets, informatique) | 4 436,40 | |
| Eclairage public | 12 345,33 | 2 776,00 |
| Travaux école et cantine | 912 311,89 | 321 582,34 |
| FCTVA | | 15 704,55 |
| Taxes d'aménagement | | 15 252,06 |
| TOTAL | 985 906,50 | 369 236,95 |

Dépenses d'investissement Assainissement 2023

| Réalisations | Dépenses | Recettes |
|--|-----------------|-----------------|
| Travaux d'assainissement et branchements nouvelles constructions | 4 253,41 | |
| FCTVA | | 1 614,25 |
| TOTAL | 4 253,41 | 1 614,25 |

Évolution de la dette et des Loyers

| | Fin de l'emprunt | Remboursement annuel | Loyers | Dette nette Commune |
|------------------------------------|------------------|----------------------|------------|---------------------|
| Local technique | 2027 | 19 034,73 | | 19 034,73 |
| Salon de coiffure | 2032 | 3 964,76 | - 4 330,00 | - 365,24 |
| Salle polyculturelle | 2030 | 18 894,16 | | 18 894,16 |
| Construction école | Prêt relais | 4 675,00 | | 4 675,00 |
| Construction école | 2042 | 11 850,96 | | 11 850,96 |
| Terrain + Fibre | 2033 | 13 178,03 | | 13 178,03 |
| Boulangerie | | | - 6 771,84 | - 6 771,84 |
| Appartement mairie | | | - 4 077,36 | - 4 077,36 |
| Appartement école | | | - 6 715,38 | - 6 715,38 |
| Ancienne salle polyvalente | | | - 4 800,00 | - 4 800,00 |
| Ancienne école (psychothérapeute) | | | - 3 000,00 | - 3 000,00 |
| Ancienne école (local de stockage) | | | - 1 875,00 | - 1 875,00 |
| TOTAL | | 71 597,64 | 31 569,58 | 40 028,06 |

| | 2008 | | 2023 | | 2024 | |
|---------------------------------|---------|-----------------------|----------|-----------------------|--------|-----------------------|
| Nombre d'habitants | 501 | Loyers déduits | 568 | Loyers déduits | 568 | Loyers déduits |
| Dette nette par habitant | 72,86 € | 64,58 € | 127,38 € | 78,72 € | 126,05 | 70,47 |

Contributions directes – vote des taxes

| | Taux d'imposition 2010 | Taux d'imposition 2024 | Produit fiscal |
|---------------------------------|------------------------|------------------------|-------------------|
| Taxe d'habitation | 12.36 | 12.36 | 34 175.00 |
| Taxe foncière(bâti) | 13.62 | 32.40 | 188 471.00 |
| Taxe foncière (non bâti) | 52.75 | 52.75 | 32 441.00 |
| TOTAL | | | 255 087.00 |

État civil 2024

Actes de naissance

GLEIZE Luna, née le 03/01/2024 à Aubenas

DELAUZUN Zack, Ylan, Jules, né le 26/04/2024, à Alès

Bienvenue et tous nos vœux de bonheur à ces 2 adorables bambins



Avis de transcription de décès

TESSIER Karine, Léone, Claudine, décédée à Alès, le 08/03/2024

CAVALIER André, Michel, décédé à Alès, le 13/07/2024

DURAND Jacques, décédé à Alès, le 05/09/2024

Nous adressons nos sincères condoléances et toutes nos pensées à ces familles dans la peine.



Vivre chez soi

Café des Aidants – Les Vans

Le café des aidants organisé par l'association « Vivre Chez Soi » et soutenu par la Conférence des Financeurs, est une initiative précieuse qui répond aux besoins des aidants familiaux, en leur offrant un espace de soutien, d'information et de partage.

Les aidants jouent un rôle crucial en prenant soin de leurs proches en perte d'autonomie, souvent sans reconnaissance ni soutien adéquat.

Il est animé par Mélanie Grandgirard, animatrice et psychologue et Nathalie Richard Reichel, animatrice.

Les rencontres ont lieu une fois par mois au SSIAD SPASAD Vivre chez Soi **les jeudis après-midi de 14 h 30 à 16 h** dans la convivialité autour d'un café accompagné d'une collation. Les animatrices proposent les thématiques qui seront abordées lors de la séance.

Ce temps de réconfort, outil de prévention, propose un accueil destiné aux accompagnants s'impliquant régulièrement ou quotidiennement auprès de leurs proches et offre un espace de parole où les aidants peuvent partager leurs expériences, leurs difficultés et leurs succès.

L'objectif du café des aidants est aussi de proposer une écoute, un soutien et des conseils pour permettre aux aidants d'accompagner leurs proches dans de bonnes conditions et de favoriser leur maintien à leur domicile le plus longtemps possible.

Il permet aux aidants de s'exprimer sur leurs préoccupations sans jugement de la part des autres participants.

Les animatrices proposent des thématiques favorisant la réflexion commune par des témoignages personnels pour une prise de conscience individuelle et collective.

Le groupe du café des aidants aide aussi l'un(e) ou l'autre à se positionner dans sa relation d'aide dans l'accompagnement d'un proche. Cet échange autour de situations similaires et l'apport d'éléments d'explications, lui permet de mieux comprendre et de mieux réaliser les difficultés qu'il traverse, la souffrance qu'il peut ressentir, et le soutien qu'il peut aussi apporter aux autres aidants. Il favorise l'entraide et le soutien mutuel entre les aidants et facilite l'accès à des ressources locales et à des services spécialisés.

Les rencontres mensuelles se déroulent dans une atmosphère conviviale et douce dans un lieu dédié et les participants sont libres de s'exprimer ou non, **sachant que ce qui est dit, reste confidentiel et au sein du café.**

Le café des aidants a un impact positif sur la qualité de vie des aidants en leur offrant un soutien moral et pratique. Il contribue également à la reconnaissance de leur rôle essentiel dans la société.

Contact : c.asso.vivrechezsoi@free.fr tél : 04 75 94 95 20

MyASA Aubenas (Services à la personne)

Soins infirmier, aide et accompagnement à domicile, ménage, prévention santé, ESA (équipes spécialisées Alzheimer)

Contact : N° vert 0800 400 900

Le personnel communal

Merci à nos employés pour leur travail et leur implication dans la vie de la commune. N'oublions pas qu'ils contribuent à la réalisation des projets communaux.



Service Administratif

ROMAN Bénédicte

Service Ecole et Cantine

CHAMPETIER Marie-Christine

CROUZET Laurine

VINCENT Jennifer

Service Technique

CHARDES Thierry

NOSEDA Julien

Semaine Bleue

Vendredi 11 Octobre, à l'occasion de la semaine bleue, la commission des actions sociales a proposé aux retraités de la commune un après midi récréatif. Plus de 30 personnes se sont retrouvées au cinéma de Barjac pour assister à la projection du film « un p'tit truc en plus ». Pour finir ce moment de convivialité tous ensemble, un goûter a été offert en mairie.



Repas des aînés

En 2025 le repas des aînés aura lieu le samedi 17 mai.

Nous reviendrons vers les personnes concernées dans le prochain petit journal.

Commémoration du 11 Novembre (106^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918)

La cérémonie a réuni de nombreuses personnes venues rendre hommage aux morts pour la France lors de la première guerre mondiale, mais aussi pour nos héros d'aujourd'hui qui perdent la vie en mission. Ce fut un moment, chargé d'émotion et de respect. Christophe CHAMPETIER, accompagné de sa fille Axelle en tenue militaire, a donné lecture du message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants. Après la minute de silence et le dépôt de gerbe, le groupe s'est retrouvé à la mairie pour partager le verre de l'amitié, moment de convivialité et d'échange.

Extrait du message : C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.



La Commission Culture-Bibliothèque en images



Oliv'en live le 12/04



Comédie sur un quai de gare,
le 25/05



Groupe Kwanza, musiques celtiques
le 06/07



Isa et Espérance le 03/08



Expo artisanale les 7 et 8/09



Chorale de Bessas le 12/10

Mes remerciements à la mairie pour son aide financière et matérielle, à la Communauté de communes pour la subvention attribuée, aux nombreux participants et bien sûr à la Commission Culture-Bibliothèque qui se mobilise pour organiser ces manifestations diverses et variées. Un grand merci aux artistes et principalement à la chorale de Bessas qui est venue présenter son répertoire au profit de Madagascar. *Catherine FAIVRE*

LE 31 JANVIER 2025, 20 heures, à la salle polyculturelle

Briss Segalini à Saint Sauveur dans une comédie dont il est l'auteur.

Tout le monde ou presque, ici, l'a déjà vu lors des soirées « Théâtre sous les étoiles » à Orgnac, ou l'été dernier à Saint Jean, ou lorsqu'il est venu à Saint Sauveur jouer « L'incroyable journée de monsieur Badin » sur des textes de Georges Courteline, c'était en 2016 et c'était très drôle.

« Un peu de style, s'il vous plaît »

une comédie littéraire par la Compagnie Tempus Délirium.

Parlons littérature, qu'avez-vous lu dernièrement ?

Des classiques ? Oui Lesquels ?

Vous ne vous souvenez plus ? Cette comédie est faite pour vous !

Laissez vos écrans éteints et laissez-vous emporter dans une parenthèse de beauté sonore et de culture.

Vous entendrez des styles incomparables. Vous assisterez à une comédie foisonnante d'anecdotes sur les auteurs.

Vous découvrirez des extraits sélectionnés avec soin et amour.

Vous entendrez du "style" haut de gamme, assurément.



Bibliothèque

Le Concours annuel du roman préféré des lecteurs est lancé à la Bibliothèque. De très beaux lots seront attribués aux gagnants lors du Festival du Livre de Barjac. Venez participer en découvrant les 5 ouvrages en lice.

La Bibliothèque sera ouverte les samedis 28 décembre et 4 janvier.

Toute l'équipe des Bénévoles vous souhaite de très Bonnes Fêtes de fin d'année.

Marché de Noël de l'APE

L'APE, organisatrice du marché de Noël du 01/12/2024, tient à remercier tous les exposants, les visiteurs ainsi que les parents bénévoles qui ont participé à l'ambiance et au bon déroulement de cette journée.

Au total, la journée a été animée avec plus de 20 exposants présents tout au long de la journée pour proposer leurs produits et créations, ainsi que les activités présentes pour le plus grand plaisir des enfants : balades à poneys, toboggan, pêche aux canards et activités créatives. La journée s'est soldée par les chants des enfants guidés par les institutrices.

Les fonds recueillis serviront au financement d'activités pédagogiques et sorties scolaires pour les enfants de l'école publique.

L'APE et les enfants souhaitent à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



La Boule de la Claysse



259 route de Barjac
07460 Saint-Sauveur de Cruzières

La boule de la Claysse s'est réunie le samedi 9 novembre 2024 pour son assemblée générale.

Année olympique, réélection du bureau :

Président : Olivier MERCHAT V/Président : REUTHER Richard

Secrétaire : RAOUX Christelle. V/Secrétaire : ZORZAN Corinne

Trésorière : BOLZE Marie-Noëlle. V/Trésoriers : RAOUX Alexandra et POULET Lionel

La saison des masters s'est terminée le dimanche 23 novembre avec sa finale.

Celle-ci a été remportée par Cédric DUMAS, RAOUX Christophe, BOLZE Marie-Noëlle, contre RAOUX Christelle, NICOLAS Fabienne, RIEUTORD Thibault.

Merci à tous les participants. La remise des lots aura lieu le samedi 14 décembre 2024 lors du repas de fin d'année du club.

Pour débiter la saison 2025, une belle manifestation aura lieu le

SAMEDI 8 MARS Éliminatoire doublette hommes

DIMANCHE 9 MARS Éliminatoire tripléte hommes

La boule de la Claysse remercie tous ses licenciés et en particulier tous ceux qui donnent la main lors de nos manifestations.

BONNES FETES A TOUS

Association Le Rayon de Soleil

Le Club se réunit tous les mardis et vendredis après-midi à la salle des associations pour des jeux divers et des travaux manuels. Une fois par mois nous avons eu des repas partagés et des petits lotos. Les 7 et 8 septembre nous avons exposé nos travaux manuels, lors de l'exposition artisanale.

Le 8 novembre nous avons eu un repas moules-frites qui a réuni 17 adhérents au restaurant le Bibistrot qui l'ont bien apprécié.

Le 12 Décembre, 30 adhérents se sont retrouvés au restaurant Le Saint André pour finir l'année 2024 dans une bonne ambiance conviviale.

Pour 2025 quelques dates à retenir :

Le 10 Janvier 2025 : partage de la galette à 15 H dans la salle des associations.

Le vendredi 7 Février 2025 : notre Assemblée Générale à 14 H 30 dans la salle des associations.



Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2025.

Décoration d'un sapin au village



Cette année encore, des petites mains sont venues décorer le sapin entre la boulangerie et le salon de coiffure.

Merci les enfants pour votre participation !

Le dimanche 15 décembre, l'Eglise de St Sauveur a ouvert ses portes pour fêter la nativité. Les habitants de St Sauveur et des alentours ont répondu présents pour chanter les traditionnels chants de Noël. Les enfants, aidés de leurs parents ont déposé les santons dans la crèche, ainsi qu'une bougie étoilée.

Après les chants, les personnes présentes étaient invitées à se réchauffer avec pâtisseries, chocolat et vin chaud. Un grand merci aux personnes qui ont installé la magnifique crèche ainsi que le sapin illuminé et qui ont préparé cette sympathique soirée.



*Chants de Noël
A l'Eglise*



Saint-Sauveur-de-Cruzières s'engage pour l'environnement avec deux composteurs collectifs

La commune de Saint-Sauveur-de-Cruzières franchit une étape importante dans sa démarche écologique avec la mise en place de deux composteurs collectifs, situés au stade et à l'école. Ce projet ambitieux a vu le jour grâce au soutien du SICTOBA, à l'accompagnement de l'association Pétale 07, et à l'engagement de citoyens motivés.

Une collaboration fructueuse pour un projet durable

Avec l'aide technique et financière du SICTOBA, qui œuvre pour une gestion responsable des déchets, et le savoir-faire de Pétale 07, spécialisée dans la sensibilisation au compostage et la transition écologique, ces deux composteurs s'inscrivent dans une démarche exemplaire de réduction des déchets.

Les deux sites bénéficieront du suivi attentif de Julien Noseda, employé des services techniques de la commune, de Floriane Chollet, kinésithérapeute et conseillère municipale et de Thierry Deshouillères, concitoyen à la retraite. En tant que référents bénévoles, ils veilleront au bon fonctionnement des composteurs, accompagneront les utilisateurs, et garantiront la réussite de ce projet.

Deux sites stratégiques au service de la communauté

- **Le composteur du stade** : Accessible à l'ensemble des habitants, ce site permettra de recycler les biodéchets des foyers tout en favorisant la cohésion autour d'une démarche commune.
- **Le composteur de l'école** : Destiné aux déchets organiques produits par la cantine scolaire et les activités des élèves, mais aussi à tous les habitants du cœur du village. Ce site pédagogique permettra également de sensibiliser les plus jeunes à l'importance du compostage et du respect de l'environnement.

Comment participer ?

Les habitants peuvent y déposer leurs biodéchets, notamment :

- Épluchures de fruits et légumes,
- Marc de café, coquilles d'œufs,
- Fleurs fanées,
- Papier et carton non traités.

Des bacs à structurant (matières sèches comme copeaux de bois ou feuilles mortes) sont à disposition pour assurer un compostage optimal.

Une démarche citoyenne et écologique

Ces composteurs collectifs s'inscrivent dans une dynamique de réduction des déchets, tout en produisant un compost de qualité, qui pourra être utilisé dans les jardins ou pour les espaces verts de la commune. Ce projet est également un symbole de mobilisation collective : habitants, associations et institutions se sont unis pour relever ce défi environnemental.

La commune remercie chaleureusement Julien Noseda et Floriane Chollet pour leur implication en tant que référents des sites, ainsi que tous les partenaires qui ont contribué à cette initiative.

Rejoignez-nous !

Pour plus d'informations sur l'utilisation des composteurs ou pour devenir vous-même acteur de cette démarche, contactez la mairie. Ensemble, faisons de Saint-Sauveur-de-Cruzières une commune exemplaire en matière de transition écologique !



Compte rendu du conseil municipal du 15/10/2024

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, MOLLARD David, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

Absents excusés : DUCROS Adeline (donne pouvoir à MOLLARD David), PAYAN Jean-Christophe (donne pouvoir à CHAMPETIER Christophe).

Secrétaire de séance : FAIVRE Catherine

1°) Participation des communes pour les frais de scolarité des élèves extérieurs 2023-2024

M. le Maire demande au Conseil Municipal de déterminer le prix de la scolarité pour les élèves extérieurs, à facturer aux communes, à hauteur des frais engagés pour l'année scolaire. Pour information, le regroupement des 2 écoles a permis une économie des coûts de fonctionnement d'environ 500 € par élève. Au vu du tableau des dépenses-recettes 2023/2024, le Conseil Municipal décide de fixer le prix de la scolarité à 1293 € par élève.

Délibération votée à l'unanimité.

2°) Prix du repas cantine 2024-2025

La convention de Plein Sud (fournisseur cantine) définit le repas pour l'année 2024-2025 à 3.83 € TTC, à partir du 1^{er} septembre 2024. M. le Maire propose de fixer le prix du repas à 3.85 €.

Délibération votée à l'unanimité.

3°) Tarifs de location du matériel communal

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de location du matériel mis à disposition des administrés (tables, bancs, barbecue), le but étant d'avoir un suivi lors des règlements avec la trésorerie.

Tables et bancs :

Jusqu'à 25 personnes : 5 € / Jusqu'à 50 personnes : 10 € / Jusqu'à 100 personnes : 20 € / La totalité des tables et bancs : 30 €

Barbecue : 10 €

Délibération votée à l'unanimité.

4°) Décision modificative Assainissement

Des problèmes au niveau de Lavabre et fuite sur un réseau d'assainissement, RD 255, ont provoqué un dépassement sur les dépenses de fonctionnement. Il faut donc ajouter des crédits au chapitre 011.

| Art. | Dépenses |
|---------------------------------------|------------|
| 6061 (011) Fournitures | 1 000,00 |
| 61523 (011) Réseaux | 3 000,00 |
| 648 (012) Autres charges de personnel | - 4 000,00 |

Délibération votée à l'unanimité.

5°) Décision modificative Frais d'études école/traversée du village

Afin de récupérer la TVA sur les frais d'études en 2026, il est nécessaire d'établir une décision modificative.

| Art | Dépenses | Art. | Recettes |
|------------------------------|------------|--------------------------|------------|
| 2131 (041) Bâtiments publics | 148 679,28 | 203 (041) Frais d'études | 864,00 |
| | | 203 (041) Frais d'études | 147 815,28 |
| TOTAL | 148 679,28 | | 148 679,28 |

Délibération votée à l'unanimité.

6°) Décision modificative Eclairage public/France télécom

Il est nécessaire d'alimenter le compte 21538 afin de régler la totalité de la facture concernant l'enfouissement des réseaux, quartier La Rivière.

| Art. | Dépenses |
|---|------------|
| 21538 (21) – 93 autres réseaux | 2 600,00 |
| 231 (23) – 92 Immobilisations corporelles | - 2 600,00 |

Délibération votée à l'unanimité.

7°) Questions diverses

Travaux :

- Voirie communale : le classement de la voirie communale concernant les places et les rues est en cours de révision afin de récupérer de la DGF (dotation globale de fonctionnement),
- Commission communale patrimoine : des panneaux seront installés, place de la boulangerie ; ils permettent de retrouver l'historique de St Sauveur, des circuits de randonnées, un circuit avec un QR code ; ils seront opérationnels au printemps 2025,
- Eboulement du talus dû aux intempéries, en bordure de la maison de Jean-Marie DELAUZUN ; des travaux seront effectués courant 2025,
- Evacuation des bois tombés lors des différents orages,
- Travaux de goudronnage à Lavabre, curage des fossés et mise en place de gravier dans plusieurs quartiers,
- Problèmes récurrents des chats et chiens errants avec leurs déjections (cela devient insupportable) !
- Travaux d'entretien au cimetière pour préparer la Toussaint.

Courriers reçus :

- ONF : prolongation des coupes de bois de 9 mois, soit jusqu'au 15/03/2025, **seuls les affouagistes titulaires d'une coupe** ont la possibilité d'aller couper le bois restant,
- Tribunal administratif : troubles de voisinage ; courrier d'Anne-Laure JOUBERT adressé à chaque conseiller,
- L'Italiano de Méjannes le Clap souhaite installer son camion pizza le jeudi soir, place de la boulangerie ; le conseil municipal donne son accord pour la période d'octobre 2024 à mars 2025,

- PAYAN Jean-Loup demande de pâturage dans les bois communaux pour son troupeau de brebis ; le conseil municipal donne son accord,
- M. BREVET souhaite acquérir une partie de la voie communale jouxtant sa parcelle, rue Albert Arnavielle ; il s'avère que la voirie communale ne peut être cédée, il a donc été établi un arrêté de voirie portant alignement individuel comme indiqué au conseil municipal du 14/10/2021,
- Liberté communale pour le maintien des compétences « eau et assainissement » ; La commune de St Sauveur étant en régie pour l'assainissement, le prix reste raisonnable par rapport aux autres communes. L'observatoire national des services d'eau et d'assainissement nous conforte dans cette optique.

Infos :

- ZAN (zéro artificialisation des sols) ; une étude relative à l'urbanisme sur les 10 dernières années, est en cours, en collaboration avec la Communauté de Communes,
- Abri vélo : l'emplacement est défini place de la boulangerie et des pistes sont en cours pour choisir un fournisseur,
- Le repas des aînés aura lieu le 17 mai 2025,
- La fibre arrive et sera opérationnelle fin 2025 selon Ardèche Drôme numérique,
- Une nouvelle association sur St Sauveur : Namako, dont le Président est M. Jean-François BLEU ; le but est de soutenir un internat qui héberge 20 enfants à Mahambo, Madagascar.
- Fermeture du secrétariat du 28/10 au 31/10.

Fin de séance à 20 h 30

Compte rendu du conseil municipal du 10/12/2024

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, ZAMORA Julie.

Absents, excusés : GARCIA Malorie (donne pouvoir à DUCROS Adeline), GODET Cécile, VEZON Gérald (donne pouvoir à CARRERES Thierry)

Secrétaire de séance : FAIVRE Catherine

1°) Délibération sur le rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols

Selon l'article L.2231-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire présente au Conseil municipal le rapport local de suivi de l'artificialisation des sols pour la commune établi de 2011 à 2022. Il a été calculé que 25 ha ont été construits dans ces 11 dernières années (calcul sur la totalité de la parcelle et non sur le bâti réel) ; il nous resterait 12,5 ha à construire entre 2023 et 2030. Rapport approuvé par le conseil.

Délibération votée à l'unanimité.

2°) Délibération attribution de compensation Communauté de Communes

L'attribution de compensation s'élève à 38 263 € pour l'année 2024. Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT du 14 novembre 2024 ainsi que le montant de l'attribution de compensation.

Délibération votée à l'unanimité.

3°) Délibération réforme Agence de l'eau pour l'Assainissement

Dans le cadre de la réforme des redevances des Agences de l'eau, il est créé à compter de 2025 une redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant 2025 de la contre-valeur pour la redevance « Performance des systèmes d'assainissement collectif » à 0,009 €/m³.

Délibération votée à l'unanimité.

4°) Questions diverses

Courriers reçus :

- M.PLESSIS Christophe demande l'autorisation d'effectuer des travaux de rénovation maison CHATEAUNEUF, rue du quai de la Claysse ; une réponse écrite et argumentée lui sera envoyée dans laquelle le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux ne conseillent pas la réhabilitation en habitation de ce bâtiment,
- Le Département nous accorde dans le cadre du programme « Atout Ruralité 07 » les subventions suivantes : 20 000 € pour réparation-goudronnage de voirie (Fin de la campagne de goudronnage 2024) et 17 800 € pour le remplacement du dégrilleur de la station d'épuration,

Travaux :

- Classement de la voirie communale en cours de mesure avec un odomètre, ce qui nous permettra de mettre à jour la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement),
- Pose d'une nouvelle guirlande à la chapelle de St Génies,
- Réfection d'un évier et sanitaire à la mairie.

Infos :

- Différents projets pour 2025 : remplacement du dégrilleur de la station d'épuration suite à l'accord de subvention, installation d'un abri vélo parking de la boulangerie avec le programme « alvéole », une table de ping-pong au stade ; promesse de donation du Diocèse pour l'achat d'un jeu d'enfant à l'école suite à la vente du bâtiment, ancienne école Ste Jeanne d'Arc,
- Permis de construire : RF AGENCY Raffort pour un hangar et logement Chemin de l'Espalier, BECHE Thierry pour une maison d'habitation lotissement Les Marguerites à Lavabre, SCI IMEF Wallart Franck pour un garage-auvent-padel aux Felgères,
- Colis du personnel, le vendredi 20 décembre, à 18 h,
- Invitation de la population aux Vœux du Maire le vendredi 3 Janvier 2025, à 18 h 30, à la salle polyculturelle.

Fin de séance à 20 h 30

Quelques réalisations 2024 en photos



Taille des arbres quai de la Claysse



Compostage des branches



Nom de l'école



Coupure électrique suite intempéries mars quartier Vialarès



Inondation du printemps



Jardin de l'école



Trottoir boulangerie



Goudronnage place de la boulangerie



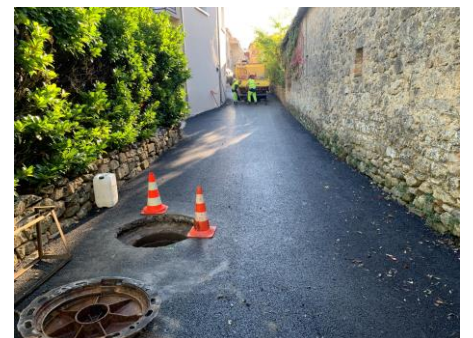
Place de la boulangerie



Elagage chemin Mas de Gazagnes



Nettoyage rue de l'église



Mise à niveau plaques d'égout



Repas des aînés



Repas des aînés



Goudronnage La Lauze



Dégâts d'orage La Coste



Goudronnage rue du quai de la Claysse



Toujours aussi propre quartier Grand Bois !!!



Curage chemin Combe Reymoninque



Goudronnage Lavabre



Pavés Place de la Mairie



Changement évier mairie



Guirlande St Génies



Guirlande St Génies